

LE CANADA

Editeur en chef JOSEPH P. TASSÉ

Les manuscrits déposés ne sont pas rendus

Edition Quotidienne Un an, payable d'avance \$24.00 Six mois, payable d'avance \$13.00 Payable dans le cours de l'année 6.00

Edition Hebdomadaire Un an, \$1.00, invariablement payable d'avance

Administrateur O. D. THÉRIAULT

Les lettres et envois non affranchis sont refusés

BUREAUX—No. 445, rue Sussex, Ottawa, et No. 70, rue Albert Hull.



BUREAU DE POSTE D'OTTAWA

TABLEAU indiquant l'heure de l'arrivée et du départ des Mails.

1879—Arrangements d'hiver—1879.

Table with columns: MALLS, Fermée, Débarqué, and various mail routes like Est-Montréal, Québec, etc.

Toutes lettres enregistrement doivent être mises à la poste une demi-heure d'avance.

Bureau ouvert depuis 8 h. A.M. jusqu'à 6 h. P.M. Pour ce qui regarde la Banque d'Épargne du Bureau ou les Mandats sur la Poste, etc. depuis 9 heures A.M. jusqu'à 4 heures P.M. chaque jour.



Chemin de Fer Intercanadien

ARRANGEMENTS D'HIVER

COMMENÇANT LE 17 NOV. 1879.

Il y a, tous les jours, des trains d'express, à parcours total, pour les voyageurs, (les Dimanches exceptés), aux heures suivantes:

Table listing train routes and times: Partant de la Pointe-Lévy, Rivière-du-Loup, etc.

Les trains de Saint-Jean à Halifax restent à Moncton chaque dimanche.

Les trains qui partent de Halifax, à 1.14 p.m. et de Saint-Jean à 5.45 p.m., le samedi, restent à Campbellton le dimanche.

POUR RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU PRIX DE PASSAGE, BILLETS, TARIFFS, etc., heures de départ, etc., s'adresser au:

CAPT. MCGUIRG, Rue Sparks, Ottawa. D. PUTTINGER, Surintendant-en-chef, Ottawa, 15 mai, 1880.

FEUILLETON

Route de l'Abîme!

PAR RAOUL DE NAVERY (suite.)

Un matin, après s'être débattu sous l'étreinte de plus en plus poignante du remords qui semblait user sa vie et prendre un corps pour le chatier, il se leva le front baigné d'une sueur froide, les membres tremblants. Il souffrait comme s'il allait expirer, et les enfants blottis dans l'angle le plus obscur de la cave le regardaient de leurs yeux grands ouverts. Le soir le Grèveau ne bougea pas.

Les enfants avaient faim et demandèrent du pain. Ces petites créatures, victoires de bonne heure, sentaient encore depuis quelque temps s'atrophier le peu de sensibilité qui restait en elles. Loin de se soutenir, de se consoler, ces enfants se haïssaient. Souriceau qui était le

L'ÉDITION ROYALE

CHANSONS DE LA FRANCE

(Paroles françaises et anglaises)

ACCOMPAGNEMENT POUR PIANO

Tres bien relié en drap bleu et or. — Prix \$1.50 en brochures, prix \$1.00.

SOMMAIRE :

Quand tu chantes—Les premiers feuillets—L'étranger—Cantique de Noël—Sérénade—Chanson de Fortunio—O Richard! O mon Roi—La valse des adieux—Le pont des songes—Rendez-moi ma patrie—La mission—Le lac—Adieu, belle France—Les hirondelles—Une fleur pour réponse—Le Toréador—Le soleil de ma Bretagne—Ta voix—La favorite du canon—Non, monsieur—Oui, monsieur—Si vous me regrettez—Les cheveux blancs—Si loin—Le départ du marinier—Mon âme à Dieu, mon cœur à toi—Espère—David chantant devant Saül—Bonheur caché—La réponse du bon Dieu—Ave Maria—Le carillon du verre—L'avril—Le printemps—Le petit moussé noir—La bénédiction d'un père—La bouquaine des fiancés—Huit ans—Les fleurs animées—Quand de la nuit—Veu-tu mon nom?—Le jardinier du roi—Laissez-moi l'aimer—Je suis Lazarus—Mourir pour la patrie—La parisienne—Le chant du départ—Toujours seul ou le "Masque de fer"—La fête du ciel—Pauvre fleur pauvre femme—Le départ des hirondelles—Sous l'Albanais—Sous l'ormeau—La Marcellaise—La Zingara—Partout pour la Syrie—Pierre l'hermite.

A vendageusement par R. MORGAN, 28, rue de la Fabrique, Québec, 27 janvier 1880.

56 ANNEE

L'ALBUM DES FAMILLES

(Remplaçant le Foyer Domestique.)

REVUE LITTÉRAIRE HISTORIQUE ARTISTIQUE ET BIOGRAPHIQUE

Cette Revue, spécialement destinée aux Familles, renferme 48 pages de matières à lire, double colonne, comprenant des Ré-cits, Voyages, Causeries, Littérature, etc., etc., et elle paraît le 1er de chaque mois.

Un morceau de Musique chaque mois

Le prix de l'abonnement est de \$3.00 par an, payable à l'avance, et dans le cas où la demande d'abonnement ne se fractionne pas, il commence avec l'année. Sur demande, on expédie une des dernières livraisons de l'Album des Familles, pour échantillon.

Un moyen de faire de l'argent

L'administration de l'Album des Familles accorde une commission de 10 par cent aux personnes qui se chargent, dans les campagnes, de lui obtenir de nouveaux abonnés.

J. COURSOLLE & Cie., CHAMBRE VICTORIA, OTTAWA, Ont.

\$7.00 LA DOUZAINÉ

140 doz. de Haches,

FABRIQUÉES AVEC

Le meilleur Acier de Firth,

EXCELLENTES sous tous LES RAPPORTS

MANN & CIE.

Ottawa, 13 août 1879.

NOYER NOIR SOLIDE

J'espère sans contredit posséder actuellement l'assortiment le plus élégant et le plus complet de mobiliers de chambre à coucher en noyer noir, de tous les patrons et de tous les prix. Ne manquez pas d'examiner ces marchandises chez

J. ERRATT

Magasin de Meubles du Palais, 34 Rue Rideau.

CELEBRES

Bière et Porter

DE DAWES & Cie.

LACHINE.

Fournis comme à l'ordinaire en bouteilles 184; RUE DU CANAL, Vis-à-vis le magasin de gros de C. T. Bate & Co.

Toutes les commandes reçoivent une attention immédiate.

J. POCKLINGTON, Gérant, Ottawa, 27 novembre 1879.

L. A. Olivier

AVOCAT.

Bureau.—Boulevard des rues Rideau et Sussex, Block d'Égliseon, Ottawa, Ont.

MARGENT A P&TER.

Ottawa, 23 juin 1879

DR. A. ROBILLARD,

CHIRURGIEN, OCUCLISTE ET AURISTE.

Attention spéciale donnée au traitement des maladies des yeux et des oreilles.

Bureau de santé: En arrière de l'Hôtel-de-Ville.

Ottawa, 26 Dec. 1879.

Librairie

CANADIENNE.

F. X. MICHAUD,

LIBRAIRE.

Livres d'histoire, de prières, d'école,

ROMANS INTERESSANTS.

Objets de piété, de fantaisie, images, etc., etc.

F. X. MICHAUD,

RELIEUR ET REGLEUR.

Livres de comptes de toute espèce et de toute dimension, cahiers pour les écoles, etc., etc., etc.

Vieux livres et musique reliés avec goût et à des

PRIX TRÈS MODÉRÉS.

Une visite est sollicitée.

F. X. MICHAUD,

29 et 35 Rue DUKE, CHAUDIERES.

6 septembre 1879.

Alex. Mortimer.

Papeterie, Reliure, Manufacture de livres de comptes, Gravure sur pierre et sur cuivre, IMPRIMERIE.

O. V. GREENB, Directeur du département lithographique.

Ordres exécutés avec promptitude et de la manière la plus soignée.

ALEX. MORTIMER,

194, 196 et 198 Rue SPARKS.

Ottawa, 22 juillet 1879.

Merveilleuse invention.

LITHOGRAM PATENTÉ DE JACOB

Breveté le 16 juillet 1879.

TEMPS, ARGENT ET TRAVAIL DE SAUVÉ.

10 impressions à la minute. Au-dessus de 50 impressions à la fois.

Presses, rouleaux, tampons ou batteries sont inutiles. Le procédé est si simple qu'un enfant peut le travailler.

Indispensable pour Syndics officiels, Avocats, Architectes, Géomètres, Banquiers, Marchands et autres.

Ces appareils sont de la dimension des cartes postales, des billets, des lettres et papiers d'affaires, et coûtent respectivement \$2.50, \$5, \$7, et \$9.

J. M. JACOB, Breveté, 457 rue Saint-Paul, Montréal.

EN VENTE CHEZ

James Hope et Cie

AGENTS A OTTAWA.

Ottawa, 20 août 1879.

Napoleon Audette

BARBIER COIFFEUR,

No. 256; RUE WELLINGTON, VIS-À-VIS

L'Hotel "Royal Exchange."

COIFFURES, Tabac et Pipes de première qualité constamment en mains.

Ottawa, 26 Dec. 1879.

R. O. W. MacGUAIG,

Syndic Officiel pour la Cité d'Ottawa et le Comité de Carleton.

Bureau—No. 60 Rue Sparks, Ottawa, 29 janvier 1879.

J. Brewer,

ENCANTEUR

143 RUE SPARKS 148.

Ottawa, 11 juillet 1879.

P. LARMONTE,

Comptable et Agent général

Syndic officiel pour le comté de Carleton et la cité d'Ottawa.

AGENT POUR

La compagnie d'assurance contre le feu "Western."

La compagnie d'assurance "Québec."

La compagnie d'assurance "Lancashire."

La compagnie d'assurance "Standard Life."

La ligne de steamers "Anchor."

Bureau, 161 rue Sparks, Ottawa, Ottawa, 18 août 1879.

T. RAJOTTE,

Syndic Officiel

Pour le comté de Carleton et la ville d'Ottawa, Comptable et Collecteur.

Bureau—64 rue Wellington, Ottawa, Ottawa, 14 août 1879.

F. DUHAMEL

désire informer ses nombreux amis et le public, en général, qu'il a transporté son état au

MARCHE DU QUARTIER BY, étal "B," ci-devant occupé par J. Cassidy, où il tiendra constamment un approvisionnement de

Viandes de toutes sortes

DANS LA MEILLEURE CONDITION.

Reconnaisant de l'encouragement libéral qu'il a reçu par le passé, il espère que ses pratiques lui continueront leur patronage dans son nouvel établissement.

Ottawa, 11 Nov., 1879.

Nouvel Atelier

Photographie ue

140 Rue Sparks,

(anciennement JARVIS)

12 PHOTOGRAPHIES pour \$1

DORION et DELORME

Propriétaires

Ottawa, 3 déc. 1879.

Wm HOWE.

Peintre, Doreur, Vitrier, Tapissier, etc.

293, RUE CUMBERLAND.

Importateur et marchand de

Tapisseries et de décors.

Peinture, huile, vitres, mastics, vernis, etc.

Ottawa, 22 octobre, 1879.

GIBIER ET POISSON.

On trouvera toujours l'Am. Morse à son

Magasin, au Marché nord du Quartier By, de même que son représentant dans le

Marché Wellington, avec un approvisionnement complet de Poissons et de Gibiers de toutes sortes, qu'il vend comme par le passé à des prix très réduits.

MOISE LAPOINTE.

Ottawa, 26 Dec. 1879.

Chemin de fer Canadien du

Pacifique

Soumissions pour matériel roulant

ON DEMANDE des soumissions pour la

fourniture du matériel roulant, qui doit être livré sur la ligne du chemin de fer du

Pacifique, dans le cours de quatre années

prochaines. Les entrepreneurs devront s'engager à fournir chaque année :

30 locomotives

16 wagons de première classe, ou wagons

lit, selon que pourra l'exiger le département.

20 wagons de seconde classe.

3 wagons d'express ou de bagage.

3 wagons de poste et wagons fumoirs.

240 wagons de fret couverts.

100 wagons de fret découverts.

2 charriots pour le déblayage de la voie.

2 charriots à neige.

2 charriots en saillie.

40 wagons d'équipage.

Le tout devra être manufacturé dans la

Puissance du Canada et livré sur les parcs

du chemin de fer du Pacifique, à Fort Wil-

liam ou dans la province de Manitoba.

En s'adressant au bureau de l'ingénieur

en chef, à Ottawa, le ou après le 15ème jour

de mars prochain, on pourra obtenir les des-

signs, les spécifications et autres détails.

Le soussigné recevra les soumissions jus-

qu'à JEUDI, le premier jour de JUILLET

prochain.

Par ordre, F. BRAUN

Secrétaire

Département des chemins de

fer et canaux.

Ottawa, 7 février, 1880.

HOTEL MONTREAL

TENU PAR

MICH. COAILLIER alias NAVION

COIN DES RUES

Wellington et Bridge, Hull

Brandy et cigares de premier choix, et

table de première classe. Chevaux et voitures

de toutes sortes à volonté.

Les personnes qui visitent Hull en tou-

ristes ou pour affaires, feront bien de de-

scendre à cet hôtel, où elles trouveront tout

le confort désirable.

19 février 1880.

CHABUTERIE

FRANÇAISE

SEULE MAISON A OTTAWA

L'on trouvera toujours un assortiment de

Viande préparée de première qualité

Et vendue à des prix modérés.

Dindes desossées, Volailles rôties, Langue

pressée et marinée, Saucisses de Bouillie

Lard salé, etc.

A. COURCELLE,

Carré du marché By, Nos. 14 et 16.

Ottawa, 24 janvier 1880

FERRONNERIE

POUR LA

Ferronnerie à bon marché

ALLEX CHEZ

McDougal & Cuzner,

Enseigne de la GRANDE TARIERE,

RUE SUSSEX.

Ottawa, 2 février 1880.

L'OPINION PUBLIQUE

La collection complète de l'Opinion Pu-

blique, non reliée, est en vente à ce bureau.

Prix.....\$30.00

MAISONS A LOUER

Une RÉSIDENCE en briques, contenant

10 appartements, avec remise et jardin,

No. 152 rue Dalhousie; loyer, \$10 par mois.

Un MAGASIN et RÉSIDENCE, No. 170

coin des rues Dalhousie et Water; loyer, \$12

par mois.

Pour plus ample information, s'adresser à

Madame H. PINARD,

84 rue Water.

MARCHANDISES SÈCHES

AU

Magasin Populaire

DE

A. D. RICHARD,

COIN DES RUES DE

L'ÉGLISE ET CUMBERLAND,

SOMMAIRE

COMMISSIONS D'ENQUÊTE. VOUS SUCCOMBEREZ AVANT NOUS. LE BILL DES OFFICIERS PUBLICS. LE CREDIT FONCIER. CIRCULAIRE DE S.G. MGR FBREPP.

COMMISSIONS D'ENQUÊTE

Le gouvernement vient d'instituer trois commissions, dont deux ont une importance plus qu'ordinaire. La première se rattache à toute l'administration du chemin de fer du Pacifique, la seconde à l'organisation du service civil et la dernière aux moyens de prendre, de concert avec l'Etat de New-York, pour créer un parc international près des chutes Niagara.

On sait que l'opposition ne cesse de prétendre qu'il s'est fait beaucoup de tripotage dans l'adjudication des contrats du Pacifique, sous l'administration actuelle, que tel et tel ministre s'est rendu coupable de spéculations véreuses, de collusion avec les entrepreneurs ou des ingénieurs, bref qu'il sera revêtu un jour ou l'autre les scandales les plus étonnants, qui suffiront pour attirer sur le ministère les foudres vengeresses du public indigné.

Jusqu'à présent, les feuilles libérales seules se sont contentées de déverser le mensonge et la calomnie à pleines colodons. A la dernière session, maints libéraux ne se gênèrent pas de dire qu'ils avaient en mains des pièces accablantes pour mettre en accusation le gouvernement. Mais la session a passé, et pas un n'a eu le courage de risquer non pas une accusation, mais une insinuation de ce genre.

Comme la presse libérale continue ce lâche métier, le gouvernement a résolu de lui rogner les ailes et d'instituer sans retard une enquête sur tout ce qui se rattache à l'entreprise du Pacifique. N'ayant rien à cacher, il sera bientôt facile de voir combien sont mal fondés les soupçons calomnieux que l'on fait planer sur la conduite des ministres.

Déjà le Free Press s'alarme et déclare que cette commission ne satisfait pas l'opinion publique. Il préférait un comité d'enquête par le Parlement. Le gouvernement n'a jamais refusé de nommer un comité d'enquête parlementaire, qui, au reste, n'a jamais été demandé. Rien de ce que pourra décider le gouvernement ne satisfait le Free Press ou ses amis. Cela est bien connu. Mais le public impartial se réjouira de voir que le gouvernement, fort de son innocence, veut donner, de son propre mouvement, la preuve indéniable que ses adversaires le calomnie odieusement et qu'il n'a jamais mérité de sa confiance.

Cette commission donne, au reste, toutes les garanties possibles d'impartialité, se composant du juge Clark, de Cobourg, de M. Samuel Keefer, ingénieur éminent, et de M. Miall, du département de l'Intérieur. Tous trois sont favorablement connus du public, cependant nous ne pouvons nous empêcher de regretter que notre élément ne soit pas représenté dans la commission.

On se souvient qu'à la dernière session le gouvernement promit de prendre des mesures pour introduire toutes les réformes qui seraient désirables d'apporter à la réorganisation du service civil. Avant de venir à une conclusion, toutefois, sur ce qui pourrait être fait dans ce sens, il a voulu nommer une commission composée de M. Donald McInnes, de Montréal; de M. Barbeau, de la Banque d'Épargne de Montréal; de M. White, secrétaire du département des postes; de M. Brunel, du département du revenu de l'intérieur; de M. Tilton, du département de la marine et des pêcheries. Il parait entendu que cette commission n'est pas encore au complet. Nous aimerions à voir dans cette commission un homme de la haute compétence de M. J. C. Taché, qui a déjà donné de tant témoignage où il exprime des vues qui nous semblent fort justes et répondre parfaitement aux exigences du service public.

La commission du Niagara se compose de sir Alexander Campbell, de l'honorable G. W. Allan, de M. Plumb, M. P., et de M. A. Desjardins, M. P. Ces messieurs donnent leurs services gratuitement. Il s'agit pour eux de mettre à exécution l'idée suggérée par lord Dufferin de créer un parc international, de concert avec

L'Etat de New-York, sur l'une et l'autre rive du Niagara, et de prendre les mesures nécessaires pour conserver la plus grande beauté naturelle du continent. Cette œuvre à toutes nos sympathies et nous espérons la voir menée à bonne fin par la commission qui vient d'être nommée.

VOUS SUCCOMBEREZ AVANT NOUS

Nous ne voudrions pas nous montrer hostile à M. J. D. Montmarquet, le patriotique rédacteur du Messenger de Lewiston, Mass. Cependant, il nous est impossible de passer sous silence une partie de son article du 10 de ce mois, dans lequel il dit que le Canada français est devenu anglais; que le dépôt du caractère national est maintenant confié aux Canadiens émigrés aux Etats-Unis; et que l'Angleterre n'a plus la peine de s'occuper de son œuvre parce que nous sommes les premiers à entrer dans ses vues pour nous transformer en Anglais.

Il est évident que M. Montmarquet s'est effrayé de certains faits qui sont de simples détails, ou de certains cas qui font exception et qui prouvent la règle générale qu'il ne veut pas reconnaître.

Le moindre observateur peut voir que nos concitoyens anglais quittent en grand nombre la province de Québec pour se fixer dans un milieu où leur race joue un rôle plus prépondérant. Il y a cinquante ans, nous n'étions presque rien «chez nous»; aujourd'hui, les sept huitièmes du pays sont couverts de nos gens et la direction des affaires publiques est entre nos mains. Jamais nous n'avons eu autant d'hommes de notre race à la tête du commerce, des finances et de la politique. Dans les arts, dans la littérature, nous nous développons avec une force qui devrait plutôt être un objet d'admiration que de critique.

Qu'on nous montre donc le terrain que nous avons perdu! Et surtout que l'on prouve que notre patriotisme s'est relâché! Ceux qui ne sont pas engourdis des Etats-Unis ne voient pas tout en noir du côté du Canada. Le dépôt de nos traditions nationales est plus en sûreté ici qu'il n'a jamais été.

Sans doute nous reconnaissons des faiblesses chez quelques individus; il y en a partout dans le monde. Les gens qui sont incapables de comprendre la valeur d'un sentiment national nous abandonnent; ceux que l'ignorance empêche de connaître le passé honorable et brillant de notre race dans ce pays, sont indifférents et se laissent vivre sans penser à cela; ceux qu'une ambition aveugle et maladroitement en même temps porte à renier notre nationalité, nous font faux bond—mais ce sont là des accidents, c'est la part du feu, c'est, du reste un bon débarras pour la masse des Canadiens, car ces sortes d'individus ne valent rien du tout.

Si M. Montmarquet veut en savoir plus long qu'il vient au Canada, il verra dans quel mépris les Anglais tiennent les quelques pauvres diables qui ont été assez sots et assez faibles pour vouloir changer de peau. C'est au point que la plupart des familles dont les pères ont tourné capot, comme on dit, reviennent à nous maintenant à cause de l'esprit d'organisation qui règne dans nos cercles. Loin de croire ce qu'il écrit sur ce sujet nous devons lire son article en sens inverse et alors il sera dans le vrai. C'est ici et non pas aux Etats-Unis que l'on voit les efforts de l'Angleterre pour nous absorber; c'est ici que l'on assiste à la lutte que notre élément subit avec honneur depuis tant d'années, pour ne pas se laisser tomber dans les pièges tendus sur toute la ligne. Fasse le ciel que les Canadiens des Etats-Unis sortent aussi intacts de la bataille terrible qu'ils ont engagée contre les nations étrangères le jour où ils ont quitté le sol natal!

LE BILL DES OFFICIERS PUBLICS

Le gouvernement de Québec veut appeler ses officiers «payés partie par traitement et partie par honoraires» à contribuer au revenu de la province. Voici le texte du projet de loi qu'il a soumis à la législature: 1. Tout officier public de cette province, qui est payé partie par honoraires et partie par traitement fixe, devra, le ou avant le quinzième jour des mois de janvier et de juillet, chaque année, faire son serment, et transmettre au trésorier, un rapport établissant le montant collectif de tels honoraires et traitements, et de ses déboursés en détail, durant les six mois précédents expirant le treizième jour de décembre et le treizième jour de juin, respectivement. 2. Tout tel officier devra transmettre au trésorier, avec les rapports mentionnés dans la section précédente, le pourcentage suivant du montant collectif des honoraires reçus par lui, pour la période de temps couverte par chaque tel rapport, c'est

à savoir:—cinq pour cent, si le dit montant est de cinq cents piastres, et si le dit montant excède cinq cents piastres, alors un autre pourcentage additionnel, sur tout le montant, d'un demi pour cent pour chaque cent piastres ou fraction de cent piastres de surplus.

3. Dans le cas où un officier auquel se rapporte le présent acte est rempli par des officiers conjoints, une moitié du pourcentage mentionné dans la section précédente, sera transmise avec chaque tel rapport, mais cette disposition ne s'appliquera à aucune nomination conjointe qui pourra être faite à l'avenir.

4. Tous les registres soumis aux dispositions de la section 10 de l'acte de cette province, 32 Vic., chapitre 25, devront comprendre, dans chacun de leurs dits rapports, un état du montant des honoraires reçus par eux, sur le renouvellement d'engagements, et transmettront en même temps au trésorier, le pourcentage prescrit par un ordre du conseil quelconque, actuellement en force, ou qui pourra plus tard être passé à ce propos, et à la section 11 du dit acte 32 Vic., chapitre 25, est abrogé par le présent acte.

5. Tout protonotaire qui est en même temps greffier de la couronne et de la paix, continuera de remplir ses fonctions comme tel greffier, sans autre rémunération ni salaire que les honoraires qu'il pourra recevoir; toute loi ou ordre à ce contraire est par le présent abrogé.

6. Le pourcentage mentionné dans les sections précédentes formera partie du revenu consolidé de la province, et les rapports que les officiers qui l'appartiennent ont en fait, ne s'appliqueront aux ou n'affecteront en aucune manière les rapports ordonnés par une loi ou un ordre du conseil actuellement en vigueur.

7. L'acte de cette province, 40 Vic., chapitre 11, est abrogé par le présent acte.

ECHOS DU JOUR

On dit que la législature locale de Québec s'ajournera samedi jusqu'au 2 juillet prochain, afin de laisser les députés libres de prendre part aux fêtes de la Saint-Jean-Baptiste.

L'honorable M. Langevin fera une tournée d'inspection dans le comté d'Essex au mois de juillet prochain. On dit qu'il sera l'objet d'une démonstration publique en cette circonstance.

Nous apprenons avec plaisir que M. Wurtele, M. P. pour Yamaska, a été nommé officier de l'Instruction publique en France. La Patrie n'a guère eu de succès en essayant de faire passer M. Wurtele pour un Prussien!

Les articles publiés par M. Benjamin Sulte, dans nos colonnes, sur la fête Saint-Jean-Baptiste, ont été traduits en entier par la Gazette de Montréal, qui en fait des éloges bien mérités. Ils ont été aussi traduits pour un volume que doit publier le Chronicle à l'occasion de la grande fête de Québec.

M. J. A. Poisson, registrateur d'Arthabaskaville, doit publier à l'occasion de la fête Saint-Jean-Baptiste un volume de poésies, intitulé: Chants Canadiens. Ces pièces seront toutes appropriées à la circonstance, ainsi il y aura un chant dédié aux compatriotes des Etats-Unis, un autre aux Français de notre ancienne mère patrie.

Une dépêche de Washington au Herald de New-York dit que les démocrates se proposent de présenter un projet de loi au congrès, à la prochaine réunion en décembre, pour créer une position avec un gros salaire au général Grant. Voilà un homme qui n'aurait pas ainsi à se plaindre de ses ennemis. Quel engorgement insolite!

Le télégraphe nous a appris l'élection de Sa Grandeur Mgr Freppel à Brest, en Bretagne. C'est un prélat éminent à la parole éloquente et énergique. Il sera pour ainsi dire le successeur de Mgr Dupanloup à l'Assemblée Nationale. On lira avec intérêt la circulaire qu'il fit distribuer dans le district de Brest en posant sa candidature.

Un journal anglais et libéral de Montréal apprécie l'éloquence du député de Portpeuf, l'honorable M. Langelier, comme suit: «Ce monsieur parle invariablement sur toute question qui se présente; et il fait, chaque fois, un discours de très longue haleine, dévidant éternellement un échiveau d'une longueur interminable, dont la substance est absolument nulle.»

Parnell et les députés irlandais ont remporté une victoire sur le gouvernement Gladstone. Samedi, on a demandé au gouvernement des renseignements concernant les magistrats stipendiés en Irlande. Le gouvernement s'est opposé à la motion, mais lorsque le vote a été demandé, il n'y

avait que dix-neuf membres anglais à la chambre tandis qu'il y avait trente-neuf députés irlandais. La majorité de Parnell sur le gouvernement a donc été de vingt voix!

Le Mail se prononce fortement en faveur de l'abolition du collège militaire de Kingston, qui coûte \$50,000 par an et ne donne guère de résultats équivalents. Chaque cadet coûte \$500 au pays. Une juchomme! Le collège militaire fut institué sous le règne de M. Mackenzie. Ce sera une bonne note pour le gouvernement s'il lui arrive de le supprimer et d'affecter la somme ainsi économisée à des fins plus utiles.

Un journal dit que près de 50,000 de nos compatriotes émigrés aux Etats-Unis seront présents à la célébration de notre fête nationale le 24 juin prochain. Cette estimation est sans doute fort exagérée, mais nous sommes convaincu qu'un très grand nombre viendront revoir le pays natal en cette circonstance. Nous avons reçu à ce sujet une lettre fort encourageante du Détroit, que nous publions demain.

Sa Sainteté Léon XIII, voulant reconnaître les services rendus à l'Eglise par un des prêtres les plus distingués du diocèse de Québec, M.J.D. Déziel, curé de Lévis, a daigné l'élever à la dignité de Camérier secret surnuméraire. La qualité de Camérier secret donne à M. Déziel le titre de Monseigneur et d'Illustrissime et Révérendissime.

Monseigneur Joseph David Déziel va bientôt compléter la cinquantaine année de son sacerdoce, et le Saint-Père, en lui conférant l'honneur de l'attacher d'une manière spéciale à ses personnes, rencontre les vœux de tous les diocésains de Québec qui ont été à même de constater le mérite de ce nouveau prêtre dont la vie tout entière est remplie de bonnes œuvres. La ville de Lévis lui doit, sinon son existence, au moins sa bonne organisation et son rapide développement; l'Eglise paroissiale de N. D. témoigne de son zèle pour la maison de Dieu; le collège et le couvent de Lévis proclament l'intérêt qu'il porte à la cause de l'éducation; enfin l'Aspic de Saint-Joseph de la Délivrance, asile des membres souffrants de Jésus Christ, nous fait connaître toute la charité de son cœur. La couronne d'honneur vient donc après celle du mérite.

LEGISLATURE DE QUÉBEC

Québec, 16 juin. L'Orateur prend son siège à trois heures. Le trésorier Robertson présente le budget. Il a parlé une heure et demie de la position financière de la province. Il a fait le tableau de l'état dans lequel il a trouvé les finances lorsqu'il a pris la direction de son département et a montré que son prédécesseur n'a rien fait pour remplir les obligations de la province. Le déficit réel de l'exercice est de \$378,143; il y aura un déficit pour le dernier exercice; il n'est pas causé par son croît de dépenses, mais par la diminution de recettes que l'on attendait de différents départements. Quand il est entré en charge, il y avait en argent, dans le trésor, \$567,292, mais cette somme se composait en partie de dépôts confiés au gouvernement. Les recettes et les dépenses de la province, pour le prochain exercice, peuvent s'établir ainsi: Subsidies du gouvernement fédéral \$1,041,712 y compris l'intérêt sur les dépôts; terres de la Couronne \$504,000; timbres de lot et d'enregistrement \$230,000; licences \$275,000; honoraires \$8,000; fonds des édifices et des jurés \$50,000; divers petits items considérés comme revenus provenant de l'administration de la justice \$7,000; palais de justice de Montréal \$5,000; prêt aux incendiés de Québec \$1,000; Gazette Officielle, \$30,000; chemins de fer \$250,000; police \$2,000; asiles de Saint-Jean de Dieu et B-aupt \$18,500. Le gouvernement fera son possible pour se faire rembourser les emprunts faits aux municipalités qui se trouvent dans la gêne. Dans l'état actuel des finances, il se trouve dans l'impossibilité d'accorder de l'aide aux compagnies de chemins de fer. Les dépenses sont estimées à \$2,891,032; elles se répartissent ainsi: Législature \$143,000; gouvernement civil \$14,460; administration de la justice \$441,787; instruction publique \$355,535; agriculture, repatriement et colonisation \$145,500; travaux publics et édifices \$198,418; divers \$16,900; dette publique; intérêt et fonds d'amortissement \$169,630.

«Un jeune canadien-français a failli être écrasé par un convoi de chemin de fer à la jonction de Prescott. Il était resté dans le restaurant de la gare jusqu'après le départ du train, qu'il rejoignit en courant et à bord duquel il essaya de monter. Mais il calcula mal son élan et tomba sous le convoi. Il échappa comme par miracle à une mort terrible, n'ayant reçu aucun mal. Seuls, ses pantalons avaient été saisis, et ce n'est pas par le frottement des roues du convoi.

LE CREDIT FONCIER

Le bill de M. Wurtele relatif au crédit foncier franco-canadien, vient d'être distribué. Le capital de la société est de vingt-cinq millions de francs ou cinq millions de piastres. Voici maintenant quelles sont les principales clauses qui expliquent le but de la société:

I. De prêter sur hypothèque, aux propriétaires d'immeubles situés dans la province de Québec, des sommes remboursables, soit à long terme, par annuités, soit à court terme, avec ou sans amortissement.

II. De prêter, avec ou sans hypothèque, aux corporations municipales et scolaires, aux fabriciens et aux syndicats pour la construction ou la réparation des églises, dans la province de Québec, des sommes qu'ils auront la faculté d'emprunter, remboursables soit à long terme, par annuités, soit à court terme, avec ou sans amortissement.

III. D'acheter les bons ou débiteurs (obligations), émis par les corporations municipales et scolaires dans la province de Québec; et de les revendre, s'il est jugé à propos.

IV. De faire des prêts au gouvernement de la province de Québec, d'acheter les effets publics de la province; et de les revendre s'il est jugé à propos.

V. De créer et de négocier des obligations ou lettres de gages, pour une valeur qui ne pourra dépasser le montant des sommes dues par ses emprunteurs et la valeur des bons ou débiteurs et effets publics en portefeuille.

CIRCULAIRE DE S.G. MGR FBREPP

Messieurs, \* \* \* \* \* Je me voyant accepter une candidature qui m'avait été offerte avec tant de spontanéité par un grand nombre d'entrés; vous, personnes n'a pu se méprendre sur vos intentions ni sur les miennes. Il faudrait fermer les yeux à l'évidence pour ne pas voir que les plus graves intérêts religieux de notre pays sont actuellement en cause devant la chambre des députés. Au jugement de l'évêque, du clergé et des catholiques de la France entière, les décrets du 29 mars dernier sur les congrégations religieuses atteignent l'Eglise dans plusieurs de ses institutions les plus fécondes. Un projet de loi récent sur les fabriques paroissiales ne tend à rien moins qu'à porter le trouble et la ruine dans l'organisation matérielle du culte. Avec l'exclusion de tout enseignement religieux, c'est l'école sans Dieu et sans foi qu'on a l'intention de rendre obligatoire pour tous. Il n'y a pas jusqu'à la source même du sacerdoce que plusieurs ne voudraient tarir en imposant aux élèves de nos grands séminaires un service incompatible avec leur vocation et leur ministère futur. Bref, il ne se passe guère de jour où quelque entreprise de ce genre ne vienne menacer la religion catholique dans ses droits et dans ses libertés.

Devant une telle situation, vous avez pensé que la présence d'un évêque au Parlement pourrait avoir son utilité, ne serait-ce que pour y faire entendre des paroles de justice et de modération. Honneur à vous, nobles fils de la Bretagne, d'avoir compris ce que toutes les nations chrétiennes se font un devoir de pratiquer, en accordant une part aux ministres de la religion dans la représentation des intérêts du pays! Sans doute, dans les rangs de cet illustre épiscopat français, qui fait en ce moment l'admiration du monde entier, il vous est facile de trouver un plus digne intermédiaire de vos vœux. Mais, en portant votre choix sur l'évêque d'Angers, vous avez voulu resserrer les liens qui, depuis tant de siècles, ont uni la Bretagne et l'Anjou dans une étroite communauté de vues et de sentiments. Laissez-moi ajouter que ma qualité d'évêque de l'Alsace n'a pas dû rester étrangère à une préférence que nul autre motif n'aurait pu me faire apprécier davantage. Oui, il m'est doux de penser qu'en songeant à moi pour plaider sa cause dans les conseils de la nation, la Bretagne a voulu envoyer à l'Alsace un témoignage de ses regrets et de sa douloureuse sympathie. Mes compatriotes dont le deuil est demeuré le mien, ressentiront vivement cette marque d'attention si digne d'un peuple qui, plus que tout autre, a su garder intact le culte des souvenirs!

Assurément, messieurs, je ne saurais me flatter de porter dans la question de vos intérêts matériels la compétence et l'autorité de l'excellent et si regretté M. Louis de Kerjégu. Ce n'est pas à dire, toutefois, que l'Eglise se soit jamais montrée indifférente au bien-être des populations. Que de fois la voix de ses plus éloquents défenseurs ne s'est-elle pas élevée, dans le cours de notre longue histoire, pour signaler aux pouvoirs publics les souffrances des peuples et appeler leur attention sur des charges devenues trop lourdes, sur des maux qui demandaient un prompt remède. Les grandes traditions de dévouement et de sollicitude, qui nous ont été léguées par nos prédécesseurs, nous ne pouvons ni ne voulons les abandonner. Car la prospérité matérielle du pays nous tient au cœur en même temps que le progrès des lumières et des bonnes mœurs; et notre maxime en toutes choses est celle-ci: Séparation et harmonie partout.

C'est pour moi un vif regret, Messieurs, de ne pouvoir en ce moment me rendre au milieu de vous et vous remercier de la confiance dont vous voulez bien m'honorer. Mais cette absence même, en ôtant tout prétexte à la contradiction, prouvera que vos suffrages, entièrement libres de toute pression, ne vous auront été inspirés que par votre raison et votre conscience.

Je suis, Messieurs, avec toute la confiance de votre dévoué et loyal serviteur,  
**Joseph Drolet**  
Fabricant  
d'Eaux Gazeuses,  
Ale et Bière de Gengembre, Cidre, Soda Water, Crème Nectair, et autres breuvages pour l'été.  
Les meilleurs breuvages distillés de la ville.  
Ottawa, 20 mai 1880.

ciencie. Ni de loin, ni de près, une part active à des luttes électorales ne saurait convenir à mon caractère: il faut qu'au milieu de tristesses du moment l'élection de la 3e circonscription de Brest continue à présenter jusqu'au bout le beau spectacle qu'elle n'a cessé d'offrir depuis la première heure, celui d'une population chrétienne, affirmant par un acte soennel de la vie civile, son dévouement aux véritables intérêts de la religion et de la patrie. Agréés, Messieurs l'expression de mes sentiments affectueux et dévoués.  
+ Ch. EMILE FREPPEL,  
Evêque d'Angers

PROTECTION

"Aide-toi, le ciel t'aidera."  
Si un homme s'expose à l'orage sans autre protection que sa foi en la providence, il sera certainement mouillé.  
Pour éviter le risque de contracter une maladie mortelle, lorsqu'on peut se mettre à l'abri d'accidents avec un bon caoutchouc?  
Certainement non, et je profite de cette occasion pour faire remarquer que mes caoutchoucs Gosamer, pour hommes et pour dames, sont très convenables pour ce temps.  
Il s'agit de l'humidité et d'un transfert facile.  
Dames.....\$ 50  
Messieurs..... 4 50

R. J. DEVLIN

Déménagé au No. 37, rue Sparks, porte voisine du magasin de papeterie de Durie.

Boulangerie à Vendre

Une Boulangerie nouvellement construite, four de première classe et maison d'habitation, condition avatageuses moyennant de bonnes garanties.  
S'adresser à  
M. F. BRAZZEAU,  
No. 33, rue Kent,  
Ottawa, 17 juin 1880.

TOUS LES JOURS

GRANDE VENTE

MARCHANDISES

Nouvelles et de Goût

O'DONERTY et Cie.,

110 RUE SPARKS  
En face de MM. Bates et Cie., épiciers.  
Chemin de fer Q. M. O. & O.

Fête de la St. Jean-Baptiste

Des billets de retour—prix, 50—sont vendus à toutes les stations de cette ligne pour Québec, les 21, 22 et 23 courant, pour jusqu'au 30 courant inclusivement.  
L. A. SENECA,  
Surintendant général.  
Montréal, 15 juin, 1890.

Balais pour Tapis!

Nous venons de mettre en vente un nouveau  
BALAIS POUR TAPIS PERFECTIONNE  
Nous recommandons cette invention aux dames; elles feront bien de l'examiner avant d'acheter d'autres balais pour tapis.

H. Meadows et Cie

Dépot de Poes de la "Capitale",  
525 - Rue Sussex - 525

ETABLI EN 1854  
THOS. PATTERSON

Fournisseur de Sa Excellence le Gouverneur-Général.  
ÉPICIER DE FAMILLES  
et marchand de vin, marchandises de choix au plus bas prix du comptant.  
No. 59, RUE RIDEAU  
Ottawa, 11 juin, 1880.

MARQUIS DE LORNE

Joseph Drolet  
FABRICANT  
d'Eaux Gazeuses,  
Ale et Bière de Gengembre, Cidre, Soda Water, Crème Nectair, et autres breuvages pour l'été.  
Les meilleurs breuvages distillés de la ville.  
Ottawa, 20 mai 1880.

Paniers de Marché

ET  
PANIER DE COLLATION  
En grande Variété  
CHEZ  
C. S. Shaw & Cie

IMPORTATEURS  
68, rue Sparks

N. B.—N'achetez pas avant d'avoir vu nos prix.

Porcelaine, Faïence, Poterie et Lampes.

Les meilleures et les plus économiques  
CHEZ  
CHATFIELD

92, RUE RIDEAU.

Hotel du Canada

COIN DES  
Rues Albert et Alma, Hull, P.Q.  
TENU PAR  
Mme F. X. GROULX  
Ch.-Év. d'Ottawa.  
La buvette est fournie de vins, liqueurs et cigares de choix.

Nouveaux Arrivages

AU MAGASIN DE  
C. GAGNÉ ET Cie.

VOTÉZ NOS PRIX :  
HABILLEMENTS à ordre pour..... 9 00  
HABILLEMENTS à ordre pour..... 9 50  
HABILLEMENTS à ordre pour..... 10 50  
HABILLEMENTS à ordre pour..... 11 00  
HABILLEMENTS à ordre pour..... 12 50  
HABILLEMENTS à ordre pour..... 13 50

100 PIÈCES A VOTRE CHOIX.

COUPE PARFAITE OU PAS DE VENTE!  
N'oubliez pas de venir nous voir  
Avant d'acheter ailleurs!

N'oubliez pas nos chemises blanches pour 75 centimes, ni nos chemises blanches avec collets pour \$1.00.  
Venez acheter un de nos chapeaux de Lehigh pour 50c. et 60c.

Chemin de fer Q. M. O. et O

AVIS

A partir de MARDI, le 8 JUIN courant, le train de Hull à Aylmer partira de Hull à 8 hrs. a.m. au lieu de 10 hrs. a.m., et le train d'Aylmer à Hull partira d'Aylmer à 8.30 p.m. au lieu de 9.00 p.m.  
Les autres trains continueront de voyager aux heures ordinaires.  
L. A. SENECA,  
Surintendant-général.  
4 juin 1880.

Chemin de fer Q. M. O. et O

CHANGEMENT D'HEURE

A partir de LUNDI, 3 Mai 1890  
Les trains partiront aux heures suivantes:  
Train de Hull à Aylmer.  
Train de Aylmer à Hull.  
Train d'Alma à Hull.  
Train de Hull à Alma.

Train de Hull à Aylmer.  
Train de Aylmer à Hull.  
Train d'Alma à Hull.  
Train de Hull à Alma.

Train de Hull à Aylmer.  
Train de Aylmer à Hull.  
Train d'Alma à Hull.  
Train de Hull à Alma.

Train de Hull à Aylmer.  
Train de Aylmer à Hull.  
Train d'Alma à Hull.  
Train de Hull à Alma.

NOUVEAUTÉS  
NOUVEAUTÉS !!

Rubans Pompadour

Etoffes à Robes Pompadour

SOIE, BROCATELLE,

Dans toutes les Nouvelles Nuances

Kearns & Ryan

Nos. 98 et 100 Rue Sparks

SERVICE TELEGRAPHIQUE

EGYPTE

Le Caire, 15.—La naturalisation de Chachin Pasha, ancien ministre de la guerre et de la marine, comme sujet italien, qui s'est faite avec le consentement de la Porte, a causé beaucoup d'émotion parmi la population européenne et arabe. Il a pris cette détermination afin de mettre sous la protection du gouvernement son immense propriété qu'on croyait généralement appartenir à l'ex-vice-roi. Le khédive a promulgué un décret ordonnant sa dégradation, lui enlevant ses grades et ses titres, et lui défendant de rentrer en Egypte.

CANADA

Siège de Decourser.—L'importation du blé.

Toronto, 16.—Le suicide du comte de Decourser a causé une grande sensation; chacun fait des conjectures sur la manière dont ce prisonnier a pu se procurer l'acide prussique qui a servi à son suicide. Les uns disent que son plus jeune frère lui a donné le poison lors de sa dernière visite; d'autres accusent un des employés de la prison.

Québec, 16.—La batterie A est arrivée ici aujourd'hui par le vapeur Magny; la batterie B partira ce soir par le même vapeur.

Montréal, 16.—M. J. G. Shaw, sous-préfet de ce port, doit se rendre en Angleterre pour être entendu devant un comité de la Chambre des communes, chargé de s'occuper de l'exportation du blé.

ÉTATS-UNIS

Les accusations contre M. Garfield.—La coalition de Sandy Hook.—Ligue de tempérance.

Washington, 16.—Garfield dit qu'il n'a pas l'intention de répondre aux accusations portées contre lui; il croit avoir donné des explications suffisantes il y a quelques années. Si ses amis jugent que ce qu'il a dit alors, ils peuvent répéter ce qu'il a dit alors.

New-York, 16.—Les journaux continuent aujourd'hui de longs rapports sur la collision qui a eu lieu entre l'Anchoria et le Queen II appert que l'équipage de l'Anchoria était ivre, que les matelots se sont emparés des chaloupes de sauvetage, et que les passagers n'ont quitté le navire qu'en dernier lieu. Si ces deux navires n'avaient pas été construits par compartiments étanches, ils auraient certainement sombré. Les avaries du Queen peuvent s'élever à environ \$10,000.

Cincinnati, 16.—La ligue de tempérance de l'Amérique du Nord siège actuellement en cette ville.

Milwaukee, 16.—Des nouvelles du centre et du nord du Wisconsin disent que les pertes causées par les inondations peuvent s'élever à \$200,000.

New-York, 16.—Une allemande du nom de Annie Weicken, a été assassinée, par son mari. Ce dernier se trouvait sous l'influence du delirium tremens; il s'est livré lui-même à la police.

Washington, 15.—Les deux chambres du congrès se sont ajournés sine die.

North Adams, Mass., 16.—Une terrible épidémie, qui a beaucoup de rapports avec la dysenterie, étend ses ravages depuis quelque temps dans les environs, et a défilé jusqu'à ce jour l'habileté des médecins. Plus de cent personnes, jeunes ou âgées, ont été atteintes. On a lieu de supposer que le fléau est occasionné par la mauvaise qualité de l'eau du réservoir.

EUROPE

Affaire Challeml-Lacour.—Trois fois en Irland.—Mouvement.

Londres, 16.—O'Donnell posera demain les questions suivantes à la séance de la Chambre des communes: Sir Charles Dilke soumettra-t-il à la chambre une partie de la preuve recueillie devant une commission de l'assemblée nationale française, au sujet de certaines instructions que Challeml-Lacour aurait données aux Mobles de Paris?

Soumettra-t-il une copie de l'arrêt rendu contre Challeml-Lacour et autres par le tribunal de Lyon, dans l'affaire des Frères des Ecoles chrétiennes, chassés de leur communauté, au sujet de certaines instructions de la Commune à Lyon?

Présentera-t-il une copie du jugement de la cour d'appel de Dijon, confirmant la décision du tribunal de Lyon?

Sera-t-il pris des mesures pour empêcher la circulation en Angleterre de journaux contenant de graves accusations contre Challeml-Lacour? Le Times blâme M. Gladstone d'avoir empêché O'Donnell de poser ses questions lundi dernier; il pense que si le gouvernement lui avait

laissé toute latitude, l'incident n'aurait pas pris l'importance qu'on lui donne aujourd'hui.

Londres, 16.—La lettre trouvée dans une bouteille sur la côte de Rockport, Mass. et datée de l'infortuné Adams, est sans doute l'œuvre d'un mauvais plaisant.

Le comité de la Chambre des communes a décidé que Bradlaugh ne pouvait pas prêter le serment parlementaire, mais qu'il pouvait, à ses risques et périls, faire une affirmation d'intelligence.

Naples, 16.—Le harem de l'ex-vice-roi d'Egypte a été expédié à Constantinople malgré une dépêche de la Porte déclarant qu'elle ne consentait pas à le recevoir. Si la Porte ne revient pas sur sa décision, le harem sera conduit en Egypte et si on lui refuse asile en ce pays, il sera de nouveau conduit à Naples.

Paris, 16.—La commission du chemin de fer devant traverser le village de Sahara a décidé de demander à la chambre un nouveau crédit de 60,000 francs pour achever les explorations.

Londres, 16.—Une dépêche annonce que l'impératrice Eugénie est arrivée à Greytown; elle repartira immédiatement pour l'Europe.

Dublin, 16.—Les troubles amenés par la question des terres prennent chaque jour un caractère plus inquiétant. Les assemblées de la ligue des terres sont de plus en plus nombreuses, et il ne se passe pas de jour qui ne soit signalé par quelque scène de désordre ou de violence. Le programme du refus de paiement des terres porte ses fruits inévitables; des centaines d'expulsions ont lieu chaque semaine et elles amènent presque inévitablement des émeutes; des centaines de personnes s'assemblent pour résister, mais généralement la police est assez forte pour assurer l'exécution de la loi.

Londres, 16.—Aujourd'hui, à la Chambre des communes, M. Richards, libéral, a parlé des armements considérables qui se faisaient en Europe, des dépenses énormes, qu'ils entraîneraient et a demandé que la Reine soit priée de se mettre en communication avec les autres puissances pour s'entendre avec elles pour un désarmement partiel.

M. Courtney, libéral, dit qu'il serait plus pratique de donner instruction au gouvernement de recommander aux puissances de diminuer leurs armements, toutes les fois que l'occasion s'en présenterait. Cette proposition a été adoptée.

Londres, 16.—Les députés irlandais ont résolu de demander au gouvernement de doubler le crédit accordé pour soulager la détresse en Irlande et d'accorder £60,000 au lieu de £30,000 pour la construction des jetées pour les pêcheurs.

Londres, 16.—Des dépêches de Vienne disent que les derniers orages ont détruit en partie les maisons dans la Moravie, la Bohême et l'Autriche inférieure.

Madrid, 15.—Les membres de la conférence du Maroc ont demandé de nouvelles instructions à leurs gouvernements.

Paris, 16.—Les fêtes de charité de Rouen se sont terminées, hier; elles ont été aussi brillantes que de coutume et ont attiré dans la ville près de deux millions de visiteurs.

L'archevêque de Dublin a écrit à l'archevêque de Paris, pour remercier les Français de l'empressement qu'ils ont mis à soulager la détresse de l'Irlande.

COURRIER DE HULL

Hubert Milchs a été condamné, hier, à \$1 d'amende et les frais pour ivresse.

Mme Joseph Guilbault a été poursuivie aujourd'hui par l'inspecteur des licences Genest, pour vente de boissons sans licence. C'est la première d'une série de poursuites qui suivront de près cette entrée en scène.

Les rues sont partout obstruées par des piles de rognures ou déchets de moullins destinés au chauffage. Les intéressés pourront bien s'attirer des désagréments s'ils ne font pas disparaître bientôt ces amoncellements de bois, qui choquent l'œil et gênent la circulation.

Les commissaires d'écoles communes de cette ville vont reconstruire prochainement leur maison d'école, détruite par le dernier incendie, à l'encoignure des rues Wright et de l'Église. Le bâtiment sera construit en pierre avec toit français et sera un ornement pour cette partie de notre ville.

Le comité de secours aux incendies dont les travaux avaient été suspendus depuis la semaine dernière, a réouvert ses bureaux et va continuer à distribuer aux victimes du récent incendie jusqu'à complète extinction du fonds placé à sa disposition. Les membres actifs de ce comité ont aussi rendu un compte de toutes leurs opérations, au comité exécutif au assemblée régulière, au bureau du secrétaire trésorier de la cité.

A TRAVERS OTTAWA

M. G. H. Woodburn a été nommé agent du "London Mutual Fire Insurance Co." pour le district d'Ottawa.

On doit élargir le trottoir de la rue Maria, entre la rue Elgin et le pont.

Les travaux de la rue Elgin sont arrêtés, faute de tuyaux. On en attend aujourd'hui.

MM. William Horatio et John Taylor sont partis pour une excursion de pêche de quinze jours dans les lacs de la Gatineau.

Le corporation a accordé au cirque Forepaugh l'autorisation d'établir ses tentes sur la place Cartier. L'agent devra payer un droit de \$200

à la corporation et faire un dépôt de \$50, garantissant que le cirque ne fera subir aucune détérioration à la place Cartier.

Une maison d'Ontario a fait enregistrer au département de l'agriculture et des arts, une copie d'une chromo-lithographie de feu l'honorable Geo. Brown.

La pêche qui était si abondante il y a quelques semaines à Britannia est presque nulle aujourd'hui. Tous les amateurs qui y sont allés ces jours derniers sont revenus découragés.

L'extension que les dragons de la princesse donne au soir, à bord du Peerless, promet d'avoir le plus grand succès. Il y aura deux orchestres à bord et le salon sera transformé en salle de danse.

Le bureau des travaux et le comité des finances s'assemblent cette après-midi. Ils doivent s'occuper de la proposition du gouvernement de Québec, au sujet de l'établissement de la gare du chemin de fer du Nord dans la rue Bank.

MM. Ryan et Coursol, députés de Montréal, ont eu hier une entrevue avec le ministre de la justice au sujet du transfert de différents terrains de la Pointe Saint-Charles à la ville de Montréal, pour l'établissement d'un parc.

M. John Cosgrove, de Buckingham, était, hier, en cette ville; il dit que les travaux sur la mine de phosphate Ritchie vont commencer prochainement et que la nouvelle compagnie qui doit exploiter la mine a déjà expédié des provisions et engagé son personnel. Les travaux de la mine de Preston sont en pleine activité; on pense en retirer, cette année, de dix à douze mille tonnes de phosphate.

D'après les avis de Portland, Californie, il y a lieu de croire qu'un certain nombre de pêcheurs ont été noyés samedi sur la barre de la rivière Columbia. Sept au moins sont considérés comme certainement perdus, attendu qu'on a retrouvé leurs bateaux sans occupants, et on craint que plusieurs autres n'aient eu le même sort.

COUR DE POLICE

M. O'Garra, J.P. 17 juin. Jas. Quimlin, ivresse et conduite désordonnée sur la voie publique; \$2 d'amende et \$2 de frais.

Alex Remon, même offense; \$3 d'amende et \$2 de frais.

Amélie Laheys, même offense; \$20 d'amende et \$2 de frais, ou, à défaut, trois mois de prison.

Thesse Rimon, conduite désordonnée sur la voie publique; cause renvoyée.

Michael Young, accusé d'avoir déposé des rebuts sur la rue King; cause déboutée avec frais.

M. Gallagher, accusé d'avoir laissé errer une vache sur la voie publique, est condamné à une amende de \$2 et \$1 de frais.

George Guy, même offense; \$2 d'amende et \$1 de frais.

John Crabtree, même offense; \$2 d'amende et \$1 de frais.

PETITE GAZETTE

Pâte à Dent Odorante et Antiseptique de Chamberlain. Pour la conservation des dents et leur donner une apparence brillante, rien n'égale cette préparation.

En vente à la pharmacie de C. O. Décier, 517, rue Sussex.

Le toux, le rhume ou le mal de gorge ne devraient pas être négligés. Les Trochys Bronchiques de Brown sont un remède simple qui soulage instantanément.

Pour le soulagement des douleurs, nous croyons que la Panacee Domestique de Brown n'a pas d'égal. Elle active la circulation du sang et guérit, prise à l'intérieur ou appliquée extérieurement, plus sûrement que toute autre médecine. En vente chez tous les pharmaciens et continus la boutique.

Pendant de nombreuses années, le strop calmant de Mrs. Winslow pour la dentition des enfants a soutenu l'épreuve sans jamais faillir. Son effet est certain. Il règle les fonctions de l'estomac et des intestins, guérit la colique, allège les nerfs, réduit l'inflammation et apaise les douleurs, comme des millions de mères peuvent le certifier.

—Lorsque l'estomac d'un enfant est dur et enflé, c'est qu'il est versé. Rien de ce qu'il mange n'est lui fait du bien. La nourriture est absorbée par les vers. Achetez une boîte de Vermifuge confié ou Pastilles vermifuges, donnez-les à l'enfant et il sera guéri.

—L'œuf qui souffre de maladies boueuses, d'indigestion et de constipation ferait bien d'essayer les Pilules anti-bilieuses et purgatives de Dr Harvey. Dans de certaines de ces cas, elles ont non-seulement donné du soulagement, mais ont guéri. Elles ne contiennent pas de mercure et n'exigent pas de changement de régime. Préparées par Milton H. Brissette, propriétaire, Montréal.

DECES

A Hull, le 16 juin, à l'âge de 14 mois, Louis-Joseph-Dosthée, enfant de D. C. Simon, etc.

GRANDE CHANCE

Terrain à vendre à très-bon marché

M. P. X. Boileau, de Buckingham, offre en vente des terres de différents grandeurs, (50, 100, 200 acres et au-dessus) situées dans les cantons ou townships de Buckingham, Templeton, Fordland, Lockner, Berry, etc., dans le comté d'Outaouais. Plusieurs de ces terres sont magnifiques et possèdent une grande fertilité; elles sont toutes plus ou moins défrichées en partie, avec maisons et autres bâtisses et arbrées.

Les prix varient à partir de \$100. Aussi, à vendre, une TANNERIE, dans une des bonnes paroisses canadiennes de la vallée d'Outaouais.

S'adresser à F. X. BOILEAU, Buckingham, P. Q., ou au bureau de ce journal, Ottawa, 15 juin 1880.

1880 NOUVEAUTÉS 1880

VENANT D'ÊTRE REÇU, UN ASSORTIMENT CONSIDÉRABLE DE

Draps de l'ouest de l'Angleterre, ET DE DRAPS FRANÇAIS, TWEEDS FRANÇAIS ET ÉCOSAIS, Tweeds Canadiens, etc

On sollicite respectueusement la visite et le patronage du public. P. C. AUCLAIR, 133 Rue Sparks

LIMITES DE BOIS DE GRANDE VALEUR

A VENDRE Situés sur la rivière du Lièvre et ses tributaires Manjamaquo et Pisatohins.

Permis No. 150, Branche du milieu. 44 milles. do No. 151, Branche Nord-Est. 50 milles. do No. 152, Branche Nord-Ouest. 50 milles. do No. 153, Branche Nord-Ouest. 50 milles. do No. 154, Branche Nord-Ouest. 50 milles.

244 MILLES CARRÉS, plus ou moins. Les limites ci-dessus décrites, étant la propriété des héritiers de feu J. F. GAUDET, ont été récemment explorées et les bornes délimitées en vertu d'instructions émises du département des terres de la Couronne, Québec; elles sont bien bornées et amplement pourvues de cours d'eau.

Certains formalités requises par les lois de la province de Québec n'ayant pas été remplies à temps, la vente des limites ci-dessus est ajournée au 23 JUIN 1880.

Pour plus ample information, s'adresser au sous-secrétaire, ou à M. A. Q. Audy, 173, rue Daly.

J. M. CURRIER.

JAS. BREWER, Brockton, Ottawa, 9 juin 1880.

M. P. C. GUILLAUME

Donne avis à ses nombreuses pratiques qu'il a transféré son Fonds de Magasin

No. 455 Rue Sussex

Où il vendra toujours ses marchandises avec pleine satisfaction pour l'acheteur.

Livres d'Histoire, de Prières, ET D'ÉCOLE

VENDUS A TRÈS-BAS PRIX.

J. P. MURPHY, STITT ET Cie

53 et 55 Rue Sparks

EXCURSION

DE Chicago à Montréal.

EN FAVEUR DU COLLEGE ST. VIATRUR

De Bourbonnais, Illinois,

A L'OCCASION DE LA GRANDE CÉLÉBRATION

DE LA St. Jean-Baptiste

QUEBEC

Prix du passage aller et retour: \$17.00

\$6.00 pour les Enfants

Billets valables pour un mois

Deux trains quitteront Chicago le 21 Juin: l'un dans la matinée et l'autre dans l'après-midi.

VIET DE PARAITRE

UN PARALLELE

Lord Beaconsfield et sir John Macdonald

PAR JOSEPH TAYLOR

Brochure sur papier de luxe, accompagnée des portraits de lord Beaconsfield et de sir John Macdonald.

Prix: 50 cts. l'exemplaire

S'adresser au bureau du Canada.

VENTE des plus Attrayantes

Fas de fonds de banqueroute ni de rebuts de magasins, MAIS UNE

GRANDE VENTE SPÉCIALE!

D'UN STOCK DE SURPLUS AU PRIX DU GROS

Cette vente offre des avantages extraordinaires, dont le public fera bien de profiter.

LA VENTE EST MAINTENANT OUVERTE

DANS

L'édifice de l'Hôtel Russell

Et se continuera jusqu'à ce que toute la consignation soit épuisée.

IL FAUT QUE TOUT SOIT VENDU!

Venez de bonne heure et évitez la foule!

C. H. URQUHART & Cie.,

22, Rue Sparks, Ottawa

Fabrique d'Eau Minérale Canadienne

610 RUE SUSSEX

Les soulagés ont l'honneur d'annoncer qu'ils ont ouvert un ETABLISSEMENT pour la FABRICATION des EAUX GAZEUSES, comprenant: Soda, Bière de Gingembre, Cidre Champagne, Crème de Nectar, et Eau de Seltz

M. Laframboise, dont l'expérience est bien connue, est un des propriétaires de la fabrique et en surveille les travaux; tous les brevages mentionnés plus haut seront donc fabriqués avec le plus grand soin.

Les comm. rants et les familles seront servis aux prix les plus réduits.

Laframboise et Thibault, Successeurs de C. DONEY, 510 Rue Sussex

LA GRANDE VENTE D'EGAN!!

Ne laissez jamais l'occasion passer sans vous faire un plaisir de faire une chose.

LA GRANDE VENTE D'EGAN!!

LA VENTE COMMENCERA

JEUDI, le 26 du courant,

à 10 heures et se terminera à 4 heures.

Les articles de modes à la mode, les articles de modes à la mode, les articles de modes à la mode.

Les articles de modes à la mode, les articles de modes à la mode, les articles de modes à la mode.

Les articles de modes à la mode, les articles de modes à la mode, les articles de modes à la mode.

Les articles de modes à la mode, les articles de modes à la mode, les articles de modes à la mode.

Les articles de modes à la mode, les articles de modes à la mode, les articles de modes à la mode.

Les articles de modes à la mode, les articles de modes à la mode, les articles de modes à la mode.

Les articles de modes à la mode, les articles de modes à la mode, les articles de modes à la mode.

Les articles de modes à la mode, les articles de modes à la mode, les articles de modes à la mode.

Les articles de modes à la mode, les articles de modes à la mode, les articles de modes à la mode.

Les articles de modes à la mode, les articles de modes à la mode, les articles de modes à la mode.

Les articles de modes à la mode, les articles de modes à la mode, les articles de modes à la mode.

Les articles de modes à la mode, les articles de modes à la mode, les articles de modes à la mode.

Les articles de modes à la mode, les articles de modes à la mode, les articles de modes à la mode.

Les articles de modes à la mode, les articles de modes à la mode, les articles de modes à la mode.

Les articles de modes à la mode, les articles de modes à la mode, les articles de modes à la mode.

Les articles de modes à la mode, les articles de modes à la mode, les articles de modes à la mode.

Les articles de modes à la mode, les articles de modes à la mode, les articles de modes à la mode.

Les articles de modes à la mode, les articles de modes à la mode, les articles de modes à la mode.

Les articles de modes à la mode, les articles de modes à la mode, les articles de modes à la mode.

Les articles de modes à la mode, les articles de modes à la mode, les articles de modes à la mode.

Les articles de modes à la mode, les articles de modes à la mode, les articles de modes à la mode.

MARCHE D'OTTAWA.

Jeudi, 17
VIANDS—Mouton par livre, 7c. à 9c.;
Lard, par 100 livres, \$7.00 à \$7.50;
Bœuf, par 100 livres pesant, \$5.00 à \$5.25;
veau de 5 à 6c. la livre.
VOLAILLES, Gammes—Volailles, par couple, 60c. à 75c.; poulets, par couple, 45c. à 50c.; dindons, la pièce, \$1 à \$1.40; oies, 50 à 60c.; canards, par couple, 80c. à 90c.
LACTAIRES—Beurre en tôle, par livre, 20c. à 22c.; beurre frais, par livre, 23c. à 25c.; beurre, salé par livre, 19c. à 20c.; fromages, par livre, 17c. à 18c.; œufs, par douzaine, 10c. à 11c.
LÉGUMES—Pommes de terre, par poche, 75c. à 80c.; navets, par minot, 20 à 25; carottes, par baril, \$1.80; panais, par minot, 40c. à 45c.; oignons, par minot, \$1.50.
GRAINS—Blé de sarrasin, par minot, 45 à 50c.; avoine, par minot, 30c. à 33c.; maïs, par minot 65 cents; fèves, par minot, 75c. à \$1; orge, par minot, 45c. à 50c.; blé d'automne, par minot, \$1.20; blé du printemps, par minot, \$1.35.
Farine—Extra double, par brl. \$7 à \$7.25; extra, par brl. \$6.75 à \$7; No. 1, par brl. \$6.50; gruau, par brl. \$4.50; farine de blé d'inde, par brl. \$2.75; blé broyé, par brl. \$6.50, provende, par brl. 90c.; bran, par 100 lbs. 60c.
DIVERS—Miel, par livre, 10 à 12c.; saindoux, par livre, 10c. à 12c.; suif, 6c. à 7c.; laine filée, 65 à 70c. par lb.; bas de laine, par paire, 25c. à 30c.; toin, par tonne, \$6 à \$8.50; paille, par tonne \$4.50 à \$5.00.
Peaux, par 100 lbs. \$6.50 à \$7; peaux de veau, 10c. à 12c. la livre; peaux de moutons, de \$1.50 à \$1.00 chacune.
Bois, de \$3.00 à \$3.25 la corde.

MARCHES ÉTRANGERS.

New-York, 16
Coton, ferme 12 9/16
Blé, de 1.18 à 1.20
Blé d'Inde, tranquille; No. 2, 54 1/2 cts.
Seigle nominal et sans changement, à 90 1/2 cts.
Avoine, tranquille et ferme, 47c.
Suif, tranquille et ferme, 6 à 00.
Orges, ferme, de 95 à 98c.
Lard, 11 1/2.
Saindoux, 7.15.
Chicago, 16
Farine tranquille et nominale, reçu 8,183
Blé, 1.13 1/2.
Blé d'Inde, 37 1/2 comptant.
Avoine, 2 1/2.
Lard nominal à \$10.00.
Saindoux 6.68.
Milwaukee, 16
Blé, No. 1, 1.08
Londres, 16
Consolidés, 99 3/16 sur compte, 4 1/2 110 1/2.
54 105, Éris, 35 1/2, de Fréf. 06. 111. Cent. 104.
Liverpool, 16
Coton actif et plus ferme, (plans, 6 1/2.
Orléans 6 1/2.
Coton s. d.
Blé d'Inde 10 0 1/2 à 12 0 1/2
Rouge d'Hiver 9 0 1/2 à 10 0 1/2
Blanc d'Hiver 9 3/4 à 10 1/4
Trefle 9 0 1/2 à 10 1/2
Blé d'Inde 5 3/4 à 6 0 1/2
Orges 5 3/4 à 6 0 1/2
Avoine 6 3/4 à 7 0 1/2
Pois 7 2/4 à 8 0 1/2
Saindoux 36 4 00 à 40 00
Lard 61 6 00 à 66 00
Suif 33 0 00 à 38 00
Bœuf 69 0 00 à 74 00
Fromage 84 0 00 à 90 00

MARCHE EN GROS.

Montréal, 16
Farine—Supérieure extra 5 80 à 5 90
Extra supérieure 5 75 à 5 80
De goût 0 00 à 0 00
Extra du printemps 0 00 à 0 00
Supérieure 5 40 à 5 50
Farine forte de boulangers 6 20 à 6 50
Fines 4 70 à 4 80
Moyennes 4 20 à 4 35
Recoupées 0 00 à 0 00
Farine en sac de Haut-Canada par 100 livres 2 80 à 2 90
Farine en sac de la Cité (livrée) 3 10 à 3 20
Farine d'avoine 4 50 à 4 60
Farine de blé d'Inde, \$2.10 à \$2.00
Blé—Blé canadien du printemps \$1.30 à 1.32, mais vendu à 0.00.
BLÉ-D'INDE—50c. à 51c.
AVOINE 22 à 24c. par 35 livres,
ORGE—55 à 65c.
POIS—86 à 88 par 66 lbs
SEIGLE, 79 à 80c.
Lard, \$14.25 à \$15.00.
Saindoux, 10 à 10 1/2.
Jambons, 10 à 11c.

BOURSE.

Table with columns for 'VALEURS', 'Montant des Transactions', and 'Cotations'. Lists various stocks and their prices.

E. G. LAVERDURE,

Plombier, Carier et Ferblantier
FABRICANT DE
COUVERTURES EN FERBLANC ET FER GALVANISÉ
ET CONSTRUCTEUR DE
FOURNAISES A AIR CHAUD.
Rue William, Ottawa.
COUVERTURES en Ferblanc et Galvanisé faites d'après le mode le plus amélioré et à des prix très modérés, qui peut être certifié, et des certificats peuvent être montrés sur demande.
Un assortiment de Poêles à Cuisine, à Fourneaux et de Salons, des plus beaux et récents dessins. Aussi des Pompes à Bière et à Eau de toutes espèces. Ferblanterie, Huile de Charbon, Lampes, Tuyaux, en main au plus bas prix
Ouvrages et réparations faites promptement et avec exactitude.
Ottawa, 1er janvier 1880.

IMPRIMERIE

DU
CANADA
L'Administration du CANADA possède un matériel d'imprimerie très étendu, qui lui permet d'entreprendre l'impression de toutes espèces d'ouvrages, dans les deux langues, tels que:
Blancs de Notaires, Avocats, Greffiers,
Factums,
Têtes de Comptes,
Circulaires,
Programme
Affiches,
Lettres Funéraires,
Cartes de Visite
et d'Affaires, etc.
L'Administration se chargera également des ouvrages de luxe, tels que:
Livres,
Brochures,
Lettres de Faire-Part,
Chèques, etc., etc.
Imprimés en Or, Bronze, Argent, et diverses autres couleurs.
A des prix très modérés
Elle expédie dans toutes les parties du Canada et des États-Unis, franc de port, tous les ouvrages qui lui sont confiés, aussitôt qu'ils sont imprimés.
S'adresser à l'imprimerie du
CANADA,
Angle des rues Sussex et Murray
OTTAWA

RUSSELL HOUSE

RUE SPARKS OTTAWA.
J. A. COVIN,
Propriétaire.
Situé au centre des affaires et tout près des édifices du parlement, cet hôtel est le rendez-vous de tous les hommes d'affaires et continue à tenir son rang parmi les premiers hôtels du pays.
Ottawa, 29 octobre 1879. Jan.

HOTEL RICHELIEU

COIN DES RUES
NOTRE-DAME ET ST. VINCENT
Vis-à-vis le Palais de Justice,
MONTREAL.
Le soussigné remercie ses amis et le public d'Ottawa en général pour leur encouragement libéral. Il a l'honneur de les informer qu'il a ajouté
CENT MAGNIFIQUES CHAMBRES
à son Hôtel, faisant face sur la place Jacques Cartier.
Le public trouvera tout le confort à
DES PRIX MODÉRÉS
et l'Hôtel Richelieu ne le cèdera en rien aux premiers hôtels de la Suisse romande.
I. B. DUROCHER,
Propriétaire.
2 mai 1879.

Réouverture
du
RESTAURANT METROPOLITAIN

(Partie Est, près des Sapeurs.)
BRANNEN a l'honneur d'informer ses amis et le public en général qu'il vient d'ouvrir et d'organiser
LE METROPOLITAIN
de la manière la plus grandiose. Le buffet comprend les liqueurs les plus fines et les cigares les plus exquis. HÉPAS servis à toute heure.
P. BRANNEN,
Propriétaire.
Ottawa, 14 août 1879. Jan.

Hotel Johnson

50, RUE YORK.
JOHN JOHNSON, propriétaire.
Logements magnifiques et prix peu élevés.
Ottawa, 31 juillet 1879. Jan.

Les Bains Turcs,

126 RUELLE ALBERT,
Pour Dames (femmes) à leur service) de 10 a.m. à 3 p.m.
Pour Messieurs, de 7 à 10 a.m.
Et de 3 à 11 p.m.
Le DR. LOGAN a son bureau dans le bâtiment même, où il peut être consulté professionnellement de 9 à 11 hrs. a.m. et de 3 à 4 p.m.
Ottawa, 9 juillet 1879. Jan.

POUDRES DE CONDITION D'ALEXANDER

BOULES POUR les ROGNONS
ET AUTRES
MEDECINES CELEBRES
POUR LES
Chevaux
AGENT A OTTAWA—C. STRATTON.
Coin des rues D'Albion et Saint-Patrick.
AVIS—Les médecines ci-dessus, célèbres dans tout le Canada pour leur efficacité, ne se trouvent que chez M. C. STRATTON. Je mets donc le public en garde contre les contrefaçons.
T. ALEXANDER.
Ottawa, 7 nov. 1879.

Dr O. DAGENAI

Médecin-Chirurgien.
416, RUE CLARENCE.
Ottawa, 6 mai 1880.
MAISON D'EDUCATION
POUR LES
JEUNES DEMOISELLES.
Général de Notre-Dame.
RUE GLOUCESTER, OTTAWA.
Le second semestre de cette Institution commence le 1er de Février. Le cours d'études est complet et le diplôme d'or, diplôme de cette maison, est donnée aux élèves qui le méritent.
N. B.—Une médaille d'argent, présentée par Son Excellence le Gouverneur-Général, sera décernée, à la fin de l'année, à l'élève qui se distinguera par une application soutenue et par une grande fidélité au règlement.
Un cours spécial de couture est suivi avec succès par les élèves. On donne une attention particulière à l'économie domestique.
La Musique, le Dessin, la Peinture, l'Allemand, le Latin, l'Italien sont des extras.
Pour les termes et autres informations, s'adresser à
SA. SAINT-GABRIEL,
Supérieure.
Ottawa, 2 février 1880

EUGENE ROBITAILLE

HORLOGER ET BIJOUTIER
PRATIQUÉ.
Fait aussi les
OUVRAGES EN CHEVEUX.
Dorures et plaqués de toutes sortes,
AU PLUS BAS PRIX.
45, Rue RIDEAU, Block Egleson.
Ottawa, 11 sept. 1879. an

AVIS.

Assemblée Législative.
Quebec, 11 mai 1880.
Il est donné avis que, conformément à la 50e règle de l'Assemblée Législative de la Province de Québec, toute pétition pour bill privé doit être présentée, le ou avant le 11 juin prochain.
L. DELORME,
Greffier de l'Ass. Lég.

CANAL WELLAND.

AVIS aux Entrepreneurs
La construction des écluses annoncées comme devant être données par contrat le 3 JUILLET prochain, est irrévocablement remise aux dates suivantes:
Les soumissions seront reçues jusqu'à
Mardi, le 22 Juin prochain
Les plans, devis, etc., pourront être examinés à partir de
Mardi, le 8 Juin
Par ordre,
F. BRAUN,
Secrétaire.
Département des chemins de fer et canaux.
Ottawa, 13 mai 1880

CANAL LACHINE

AVIS aux Entrepreneurs
La construction des écluses annoncées comme devant être données par contrat le 3 JUILLET prochain, est irrévocablement remise aux dates suivantes:
Les soumissions seront reçues jusqu'à
Mardi, le 22 Juin prochain
Les plans, devis, etc., pourront être examinés à partir de
Mardi, le 8 Juin
Par ordre,
F. BRAUN,
Secrétaire.
Département des chemins de fer et canaux.
Ottawa, 13 mai 1880.

CANAL WELLAND

AVIS AUX ENTREPRENEURS.
DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné (le Secrétaire du département des Canaux et Chemins de Fer du Canada) et portant l'endosse de "contrats soumis pour différents ponts à construire sur le Canal Welland," seront reçues au bureau jusqu'à MARDI, le 15e jour de JUILLET prochain, pour la construction de ponts mobiles fixes sur différents emplacements du Canal Welland. Les ponts devant traverser des voies publiques devront être de fer et de bois, et ceux qui serviront au chemin de fer devront être d'acier trempé.
Les plans, devis et conditions générales peuvent être consultés à ce bureau le 2 et après 11 heures du matin. On peut également obtenir des blancs de soumission en faisant la demande.
Les personnes désirant faire des offres doivent fournir les garanties nécessaires: les soumissions ne seront prises sous considération que si elles sont faites sur blancs imprimés, et si les signatures correspondent à la raison sociale des soumissionnaires. Les soumissionnaires devront déposer une somme de \$250 pour chaque pont. Si le contrat n'est pas rempli d'une façon convenable, cette somme est acquise au gouvernement.
Les chèques seront rendus aux personnes dont les propositions ne seront pas acceptées.
Comme garantie de l'exécution du contrat, l'entrepreneur ou les entrepreneurs qui ont fait des offres au gouvernement, et dont la soumission sera acceptée, auront à faire un dépôt de cinq pour cent, sur la somme totale du contrat. Ce montant devra être déposé au crédit du receveur général, à huit jours de date de cet avis.
L'entrepreneur n'aura droit qu'à quatre-vingt-dix pour cent sur la somme des travaux exécutés en vertu du contrat.
Le département ne s'oblige pas à accepter la plus basse ou aucune des soumissions.
Par ordre,
F. BRAUN,
Secrétaire.
Département des chemins de fer et canaux.
Ottawa, 29 mars 1880.

DES SOUMISSIONS, adressées à l'adjoint général de Milice, seront reçues jusqu'au 7e jour de JUILLET, 1880, pour la fourniture des uniformes ci-après énumérés, de grandeurs assorties (5 pieds et 8 pouces en moyenne), qui devront être faits en Canada, et livrés aux magasins publics d'Ottawa, le ou avant le 1er janvier 1881, sans charges extra.

MAISON D'EDUCATION

POUR LES
JEUNES DEMOISELLES.
Général de Notre-Dame.
RUE GLOUCESTER, OTTAWA.
Le second semestre de cette Institution commence le 1er de Février. Le cours d'études est complet et le diplôme d'or, diplôme de cette maison, est donnée aux élèves qui le méritent.
N. B.—Une médaille d'argent, présentée par Son Excellence le Gouverneur-Général, sera décernée, à la fin de l'année, à l'élève qui se distinguera par une application soutenue et par une grande fidélité au règlement.
Un cours spécial de couture est suivi avec succès par les élèves. On donne une attention particulière à l'économie domestique.
La Musique, le Dessin, la Peinture, l'Allemand, le Latin, l'Italien sont des extras.
Pour les termes et autres informations, s'adresser à
SA. SAINT-GABRIEL,
Supérieure.
Ottawa, 2 février 1880

EUGENE ROBITAILLE

HORLOGER ET BIJOUTIER
PRATIQUÉ.
Fait aussi les
OUVRAGES EN CHEVEUX.
Dorures et plaqués de toutes sortes,
AU PLUS BAS PRIX.
45, Rue RIDEAU, Block Egleson.
Ottawa, 11 sept. 1879. an

SAM'S HOTEL,

Rue York,
EN FACE DU MARCHÉ,
L'un des premiers Hôtels d'Ottawa
BONNES CHAMBRES,
BONNE TABLE,
BONS VINS
Les personnes visitant Ottawa durant la session feront bien de rendre visite à cet hôtel.
Ottawa, 5 février 1880.

100

Canaris Chanteurs

ESMONDES

ANGLETERRE!

LA VITALINE

\$1 LA BOUTEILLE.

Cie de Médecines de Gray,

REMEDE SPECIFIQUE de GRAY

GIBSON, FILS ET WARNOCK,

Biscuits

E. PETIT,

Bijoutier et Horloger

No. 18, RUE RIDEAU

O'CARA, LAPIERRE & REMON,

MARTIN O'CARA,

EDWARD P. REMON

VENTE DE GANTS DE KID

Gants de kid pour dames, nuances légères
RÉDUITS DE
75 cents à 40 cents
CHEZ

BRYSON & Cie.

Nouveau Magasin au comptant
150 Rue SPARKS.

Déménagement dans Ontario-Ouest!

TOUT LE FONDS DE NOUVEAUTÉS DU
LIVERPOOL HOUSE,
61, RUE RIDEAU, OTTAWA,
Doit être vendu dans trente jours

Les propriétaires feront D'IMMENSES REDUCTIONS pour faciliter l'écoulement de leurs marchandises. Les acheteurs feront bien de venir de bonne heure, pour s'assurer de bonnes occasions.

J. B. BRANNEN,

LIVERPOOL HOUSE, 61, RUE RIDEAU
Harnais, Selles, Malles, Valises
Etc., etc., etc.

Les soussignés informent leurs amis et le public qu'ils ont fabriqué durant l'hiver, et offrent maintenant en vente, un magnifique assortiment de
Harnais, Selles, Malles, Harnais pour les chantiers et la ferme, Harnais pour charrettes écossaises, Harnais de travail, Colliers, Selles de dressage, Couvertures de chevaux de toute description, etc., etc., etc.

S. & H. BORBRIDGE,

88 et 90, coin des rues Rideau et Mosgrove,
BASSE-VILLE, OTTAWA
Ottawa, 20 mars 1880.

P. BASKERVILLE ET FRERES

Epiceries Vins, Liqueurs et Provisions
A DES PRIX QUI NE PEUVENT PAS ETRE SURPASSÉS.

Les importations considérables que nous faisons sont une preuve suffisante pour assurer nos clients que nous pouvons leur donner une bonne valeur pour leur argent

DEMENAGEMENT

AVIS IMPORTANT
NOUS avons l'honneur d'informer les personnes qui nous ont si libéralement encouragés, l'an dernier, que nous allons déménager dans ce grand et commode magasin,

134, rue Sparks,

près de "LA THÉRIÈRE," vers le 1er février. Là, nous serons mieux pour fabriquer nos GANTS et MITAINES, qui sont devenus si populaires dans la ville, comme étant le meilleur article du genre sur le marché. On mettra la plus grande attention à prendre des mesures, afin que les gants s'adaptent parfaitement à la main.
Par une stricte attention, nous espérons conserver toutes nos bienveillantes pratiques, et en voir, chaque jour, augmenter le nombre.

Lewis et Blachford,

Gantiers.
10 septembre 1879.
Par Nomination Spéciale.
Wilson & Orr.
103, RUE SPARKS, OTTAWA

Les MEILLEURES MARCHANDISES aux plus BAS PRIX possibles

SE TROUVENT AU
MAGASIN DE TAPIS et d'AMEUBLEMENTS, OTTAWA.
SHOOLBRED et Cie.
Importateurs de TOILES CIRÉES pour planchers.—Rideaux et matériel de Rideaux.—Agents pour les célèbres articles de R. HAY et Cie. (anciennement Jacques Hay).—Immense assortiment toujours exposé dans nos magnifiques magasins.
SHOOLBRED et Cie., 145 rue Sparks.
Une visite est respectueusement sollicitée.
Ottawa, 2 août 1879. Jan.